

Par décret Présidentiel n° 2022-487 du 12 mai 2022.

Sont nommés membres de l'Instance Nationale des Télécommunications, parmi les personnalités compétentes dans le domaine technique, économique ou juridique afférent aux télécommunications, prévue à l'article 64 du code des télécommunications:

- Monsieur Karim Chaouachi, en remplacement de Monsieur Kamel Saadaoui,
- Madame Soumaya Hamouda, en remplacement de Monsieur Mohamed Taher Missaoui.

Arrêté de la ministre de l'équipement et de l'habitat du 19 avril 2022, portant délégation de signature.

La ministre de l'équipement et de l'habitat,
Vu la Constitution,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-117 du 22 septembre 2021, relatif aux mesures exceptionnelles,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée, et dont le dernier en date le décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 88-1413 du 22 juillet 1988, portant organisation du ministère de l'équipement et de l'habitat, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret gouvernemental n° 2018-883 du 24 octobre 2018,

Vu le décret n° 2002-2126 du 23 septembre 2002, portant rattachement de structures relevant de l'ex-ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-137 du 11 octobre 2021, portant nomination de La Cheffe du Gouvernement,

Vu le décret Présidentiel n° 2021-138 du 11 octobre 2021, portant nomination des membres du Gouvernement,

Vu le décret Présidentiel n° 2022-364 du 8 avril 2022, chargeant Madame Nadia Gouider épouse Trabelsi, ingénieur général des fonctions de directeur général des services aériens et maritimes au ministère de l'équipement et de l'habitat.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du sous-paragraphe 2 du premier paragraphe de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Madame Nadia Gouider épouse Trabelsi, ingénieur général, directeur général des services aériens et maritimes au ministère de l'équipement et de l'habitat, est habilitée à signer par délégation de la ministre de l'équipement et de l'habitat tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions, à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne et prend effet à compter du 8 avril 2022.

Tunis, le 19 avril 2022.

La ministre de l'équipement et de l'habitat
Sarra Zaafrani Zenzri

Par arrêté de la ministre de l'équipement et de l'habitat du 28 avril 2022.

Madame Wafa Raach, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de sous-directeur de la documentation à la direction de la formation des cadres à la direction générale de la planification, de la coopération et de la formation des cadres au ministère de l'équipement et de l'habitat.

Par arrêté de la ministre de l'équipement et de l'habitat du 28 avril 2022.

Madame Sihem Mouelhi, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service de la formation continue à la direction de la formation des cadres à la direction générale de la planification, de la coopération et de la formation des cadres au ministère de l'équipement et de l'habitat.